

**PRÉSIDENTIELLES 2001 AU BÉNIN**

**Kérékou en appelle à une prise de conscience collective**

Le credo de paix a été l'argumentaire principal pour convaincre les populations de Zogbodomey, de Ouinhi et de Grand-Popo. Kérékou confirmait ainsi sa volonté de continuer le processus démocratique, dans un courant de paix et de grande stabilité.

**BELLY KPOGODO**

Première étape pour cette troisième journée de campagne du Général Kérékou, la localité de Zogbodomey, dans le département du Zou. Inutile de rappeler que l'effectif de la population dans cette région traditionnellement reconnue comme étant le fief du candidat Soglo était incommensurable. Selon le Général, l'institution de l'Etat et de son président doit être mise sur pied par le collectif des fils du pays. Il devra par la suite proscrire l'idée de régionalisme qui sous-tend les élections au Bénin. Après Zogbodomey,

Kérékou et sa suite s'ébranlent dans la localité de Ouinhi. Même discours, accueil plus fulgurant. Après le Zou, la délégation du chef de l'Etat prend d'assaut le département du Mono et du Couffo. Partout, une haie interminable pour saluer celui qui incarne l'idéal politique au Bénin. A grand Popo, Le Général Kérékou n'a pas mâché ses mots.

Il a martelé que le développement total et définitif de Grand-Popo est soumis à une prise de conscience individuelle et collective des fils de la région. Un appel qui semblait toucher les cœurs des habitants de



Mathieu Kérékou

Grand-Popo venus nombreux écouter Kérékou.

Ce jour, pour la dernière journée, le Général ratisse Cotonou.

**Formation des délégués du candidat Soglo**

Un atelier de formation s'est ouvert mercredi au centre de jeunesse Croix rouge à Porto-Novo. L'objectif de l'atelier est d'évaluer la mission des délégués du candidat Nicéphore Soglo au premier tour du scrutin présidentiel et les outiller pour décourager les fraudes éventuelles au second tour au centre de jeunesse Croix rouge à Porto-Novo.

Organisé par la National

démocratic institute for international affaire avec l'appui financier de l'Usaid, cet atelier de formation d'appoint vise à former les délégués du candidat Soglo dans les bureaux de vote.

Les participants à cet atelier, qui sont pour la plupart membres du Parti du renouveau démocratique (Prd), ont eu droit à des exposés sur la conduite à tenir dans les bureaux de vote. Dans ses explications, Parfait Mokoko, un

des conférenciers a indiqué que le jour du scrutin est le moment crucial de la mission du délégué du candidat. Il a affirmé qu'avec son mandat, le délégué du candidat a le droit de contrôler toutes les opérations de vote sauf l'électeur dans l'isoloir. Il doit exiger que les observations, notamment les cas d'irrégularité pouvant constituer une entrave au scrutin soient inscrites au procès verbal. ABP

**Le président de Anc appelle à voter le candidat Soglo**

Le président de l'Association nouvelle couche troisième âge (Anc), Philippe Assogba, a appelé à voter pour Soglo au deuxième tour du scrutin de dimanche prochain.

M. Assogba, conservateur de musée à la retraite, a justifié son appel par la nécessité de pouvoir les valeurs culturel-

les. Selon lui, le candidat Nicéphore Soglo est le seul capable de le faire et il en a donné la preuve avec l'organisation du symposium du vodoun, Ouidah 92, la route de l'esclave etc.

Dans une étude comparative de Père Prpb où le président Mathieu Kérékou sous la bannière de la révolution, anéantissait

toutes les réflexions culturelles et où la chasse aux sorcières était de mise et le renouveau démocratique, M. Assogba a dit que le candidat Kérékou est loin de garantir la promotion de la culture tant endogène que planétaire. ABP

**"Il y a des risques d'un nouveau péril social", selon un pasteur**

Alexandre Gbétchoivi a déclaré que "le risque d'un nouveau péril social et politique pouvant conduire à une nouvelle conférence nationale est à nos portes".

Il a fait sa déclaration mercredi à Porto-Novo au cours

d'une conférence organisée par l'union des pasteurs évangélistes de l'Ouémé en collaboration avec les pasteurs du Conseil national des églises du Bénin.

Plusieurs élèves, étudiants en âge de voter, élus locaux et pasteurs ont participé à cette conférence sur la participation de la jeunesse dans un processus de démocratie et de développe-

ment. Alexandre Gbétchoivi s'est employé à démontrer que la politique économique au Bénin a échoué à cause des détournements de fonds par le régime en place. Il a appelé tous les jeunes à se joindre à eux pour faire revenir le président Nicéphore Soglo au pouvoir. ABP

**JOURNÉE INTERNATIONALE DES CONSOMMATEURS**

**L'Etat doit prendre ses responsabilités**

Dans le cadre de la célébration de la journée internationale des consommateurs qui a lieu tout les 15 mars, plusieurs associations de consommateurs du Bénin ont rencontré la presse hier au ministère chargé des relations avec les institutions de la République et les Béninois de l'étranger. L'objectif de cette rencontre était d'informer les journalistes sur le thème retenu cette année par l'Organisation internationale des consommateurs.

**FRANCK-RAOUL PÉDRO**

Quatre associations étaient hier face à la presse. Entre autres la Ligne pour la défense du Consommateur au Bénin (Ldcb) de Romain Abilé Houéhou, l'Ong ARAMBE / Kafu-Ata (Association pour la recherche de l'amélioration des conditions de vie au Bénin), représentée par Jacques Arbi et l'association "Que choisir Bénin" dirigée par Dossou Dossa.

Tout est parti d'un 15 mars 1962, où le président Américain, John Kennedy, a présenté pour la première fois devant le congrès américain pour adoption un projet de loi reconnaissant les principaux droits du consommateur. Cette date a été reconnue par l'Organisation internationale des consommateurs comme journée mondiale du consommateur.

C'est donc pour ne pas rester en marge de cette journée que certaines associations de consommateurs se sont prononcées sur le thème de cette année qui est «Responsabilité et transparence de l'entreprise dans le marché mondial».

Ce thème a permis aux journalistes de s'informer sur plusieurs réalités, notamment la mise en oeuvre des principes directeurs pour la protection du consommateur, l'industrie pharmaceutique et le mauvais fonctionnement des services stratégiques de l'Etat.

Pour Jacques Arbi, les industries pharmaceutiques ne se soucient pas du pouvoir d'achat des populations et foulent aux pieds, les nombreuses plaintes et recommandations concernant la révision des prix et le suivi des produits pharmaceutiques importés au Bénin.

C'est le même son de cloche chez Romain Houéhou qui, lui, pense que les entreprises de services stratégiques étatiques sont défaillantes. Il s'agit de la Sbec et de l'Opt qui, selon lui, évoluent dans une médiocrité déplorable. Leurs prestations se

font attendre et ne répondent souvent pas aux attentes des consommateurs. C'est ainsi qu'on assiste à des baisses de tension par-ci et des coupures d'eau arnachiennes par-là. Concernant l'Opt, le conférencier a fustigé un déficit d'information en faveur des consommateurs.

Les consommateurs des prestations de l'Opt ont depuis toujours du mal à comprendre les factures qu'ils reçoivent. Les montants excessifs de ces factures ne traduisent apparemment pas l'utilisation des consommateurs. Et, malgré les doléances de ceux-ci, l'Opt les confronte à un mutisme total qui donne l'impression d'un désintéressement vis à vis de ceux qui, pourtant, alimentent ces entreprises.

A l'unanimité donc, les associations de consommateurs souhaitent la privatisation de

ces entreprises afin que la concurrence s'installe pour donner un tant soit peu satisfaction aux populations. Selon M. Houéhou, pour l'instauration d'une justice économique nécessaire à la sauvegarde d'une justice sociale, il urge de faire appel au sens de responsabilité des entreprises d'une part et d'autre part à la nécessité d'une transparence dans le système de production, de conservation, de fixation des prix des biens et services.

L'Etat étant responsable de ces anomalies, il convient, selon les conférenciers, de redoubler d'effort dans la gestion des biens matériels afin d'assouvir la quiétude des citoyens affectés au quotidien par les conséquences de son irresponsabilité.

Le second volet de cette rencontre avec les journalistes était de faire la lumière sur une subvention de l'Etat pour soutenir les associations de consommateurs.

Contrairement à ce que pense l'opinion publique, cette subvention n'est pas encore à l'étape décisive.

**ACCIDENT DE LA ROUTE : TROIS MORTS, SEIZE BLESSÉS GRAVES, UNE CENTAINE DE MOUTONS TUÉS À ALLADA**

Un camion de 16 roues s'est renversé tôt hier matin à Allada centre, dans la sous-préfecture d'Allada, département de l'Atlantique, faisant trois morts, seize blessés graves, une centaine de moutons tués et une maison entièrement démolie, a-t-on appris du sous-préfet, René Gagnon.

Le drame est survenu lorsque le conducteur du véhicule en provenance de la région septentrionale et chargé de moutons a, pour cause de fatigue et de somnolence, effectué une fausse manœuvre et perdu le contrôle de l'engin qui percuta la clôture d'une concession avant de s'y engouffrer. La déflagration qui s'en est suivie a réveillé la population qui, face au désastre, est restée impuissante.

Selon M. Gagnon, le conducteur et son assistant sont gardés à vue au commissariat de police de la localité. Ils ont déclaré ne rien comprendre du malheur qui leur est arrivé. Les blessés ont été évacués au Centre national hospitalier et universitaire de Cotonou. ABP

Lisez «Le Béninois»